



Le Sentier Botanique

Station de ski - Le Bouyssou

Départ : Station de ski - Le Bouyssou

Balisage :

Dénivelé : ▼ 1220 m - ▲ 1342 m

Distance : 9 km

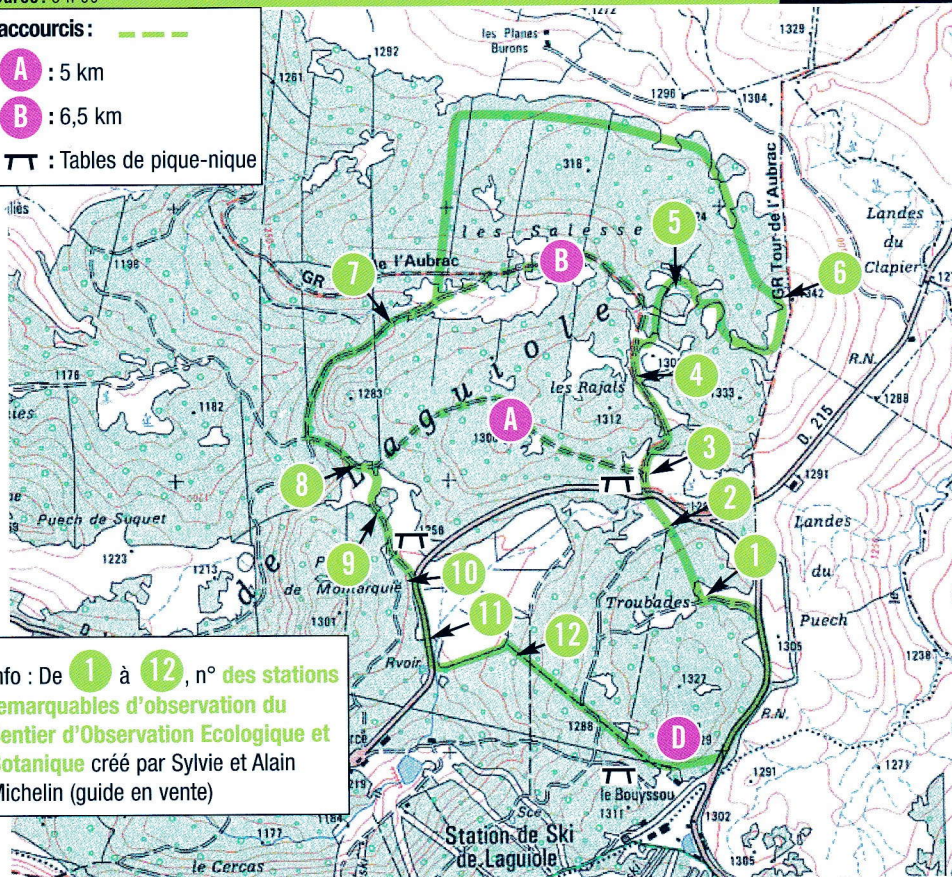
Durée : 3 h 00

Raccourcis :

A : 5 km

B : 6,5 km

: Tables de pique-nique



Info : De **1** à **12**, n° des stations remarquables d'observation du Sentier d'Observation Ecologique et Botanique créé par Sylvie et Alain Michelin (guide en vente)

Cartographie : Extraits de SCAN 25® - © IGN - Paris 2017 - Autorisation n° 221717

Départ

0 km

D Prendre le départ sous le « Chalet Nature et Découverte », (50 m à droite après l'entrée du parking) avancer jusqu'en lisière de forêt et suivre la direction du « Sentier Botanique » (à droite). Longer la route sur la piste de ski de fond puis rentrer dans la forêt sur la gauche. À l'intersection de la piste de ski, continuer tout droit.

1 km

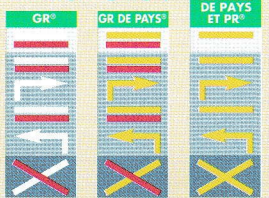
1 « La Cave des Anglais » (alt.: 1295 m). S'enfoncer dans un petit sentier, traverser la piste de ski et continuer tout droit.

2 km
3 km
5,5 km
6,7 km
7 km
7,9 km
9 km
Arrivée

- 2 « **Carrefour de St-Ucize** » (alt. : 1 286 m). Passer sur le petit pont et traverser la route pour continuer tout droit (attention aux voitures).
- 3 « **Chemin des Abiouradous** » (Table de Pique-nique). Continuer tout droit ou prendre le raccourci **A** chemin à gauche --- suite au point **8**.
- 4 « **La Vergne Noire** » **LA TOURBIERE est une zone humide, un marais où s'accumule d'importantes quantités de matières organiques qui se décomposent pour former la tourbe (roche fossile). Elle est aménagée avec un ponton, que vous pouvez emprunter pour observer les plantes carnivores, telles les Droséras (alt. : 1 306 m).** Prendre le chemin à droite ou prendre le raccourci **B** chemin à gauche --- suite au point **7**.
- 5 « **Les Pendeliès** » Prendre à droite un sentier herbeux dans la forêt.
- 6 « **Le Sommet** » (alt. : 1 342 m) **Très joli point de vue sur le plateau.** Longer le muret en restant dans la forêt (vous quittez le Tour des Monts d'Aubrac, balisage rouge et jaune). Traverser le chemin et continuer en sous-bois puis en lisière de la forêt où un magnifique panorama s'offre à vous jusqu'au Buron des Planes. Puis rentrer à nouveau en forêt en suivant le balisage à gauche.
- 7 « **Vide de Salesses** » Traverser le chemin du GR P Tour des Monts d'Aubrac. Traverser la parcelle en utilisant et en refermant les portillons, rester sur le chemin (attention aux troupeaux), regagner le chemin forestier.
- 8 « **Marais à Potentilles** » (alt. : 1 260 m). Continuer de suivre le balisage.
- 9 « **Site à Ligulaires** » A l'intersection, prendre le chemin qui descend.
- 10 (table de pique-nique) (alt. : 1 250 m). Traverser la route et la longer sur 100 m avant de rentrer à nouveau dans la forêt par un sentier à gauche.
- 11 « **Ruisseau du Vayssaire** » Traverser le petit pont et longer le ruisseau (alt. : 1 220 m). Continuer à grimper le sentier.
- 12 « **Troubades** » (alt. : 1 250 m). Rejoindre une piste de ski de fond et tourner à droite. Grimper le sentier dans la forêt. Continuer tout droit pour arriver à la station de ski du Bouyssou.

LES DIFFERENTS BALISAGES :

Continuité du sentier
Changement de direction
Mauvaise direction



Quelques conseils : **Ne pas oublier :**

Zone de quiétude du 15 sept. au 15 oct. (Période du brame du cerf)
Zone Natura 2000 (arrêté du 22/08/06) zone spéciale de conservation. Ne cueillez pas les fleurs. Rester sur le sentier (éviter le piétinement)
Circulation des véhicules à moteur interdite (arrêté n° 2008/47).

